

Compte-rendu de l'atelier de concertation n°1

20 juin 2018

Projet de centrale hydroélectrique du Nant Benin



SOMMAIRE

01

Introduction - page 3

02

Les participants à l'atelier -
page 4

03

Les objectifs de la réunion –
page 5

04

Le déroulé de la réunion –
page 6

05

Synthèse des échanges –
page 7

01 | Introduction

Le projet de centrale hydroélectrique sur le Nant Bénin a commencé en 2015. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu dans le but de présenter le projet aux riverains, mais nombreux sont ceux qui ont manifesté leur envie d'aller plus loin, d'être intégré à l'élaboration du projet.

Le porteur du projet a donc fait le choix de mandater Alter&Go en février 2018, pour recueillir auprès des habitants, élus et associations locales les avis et questions sur le projet et les attentes pour la suite. Suite à cette étude qui a montré que le projet du Nant Bénin questionne plus que celui du Ponthurin, la décision a été prise de décaler l'instruction du projet du Nant Bénin afin de mettre en place une démarche de concertation volontaire.

Cette démarche a pour objectifs de :

- Redéfinir les contours du projet du Nant Bénin, afin qu'il corresponde au mieux au territoire dans lequel il s'inscrit,
- Aboutir à un projet partagé par la majorité d'ici à la fin 2018.

Cette démarche s'organise jusqu'à la fin de l'année, autour de différents rendez-vous (atelier de concertation, visite de centrale).

Dans ce cadre, le 2^{ème} atelier de concertation s'est tenu le **mercredi 20 juin 2018**, de 18h à 20h, à la salle des fêtes de Peisey-Nancroix après la visite de la centrale de Bozel (le compte rendu de la visite est disponible sur le site internet du projet : <https://www.hydro-nantbenin.fr>)

Les objectifs de cet atelier étaient :

- D'utiliser l'expérience vécue par les participants présents à la visite de la centrale de Bozel pour affiner les discussions autour du projet du Nant Bénin.
- Choisir les mesures d'accompagnement qui tiennent le plus à cœur aux acteurs locaux et commencer à identifier les actions concrètes à mener pour les réaliser.

02 | Les participants à l'atelier

Le 2^{ème} atelier de concertation a rassemblé 8 participants :

- Laurent TRESALLET – Maire de Peisey-Nancroix
- Gilbert ASTIER – Habitant de Landry
- Jean-Noël CROZET – Habitant de Peisey-Nancroix
- Marie-Claire GONTHÉRET – Habitante de Peisey-Nancroix
- Claude BERNARD - Habitant de Peisey-Nancroix
- Stéphane BERNARD – Habitant de Peisey-Nancroix
- Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS – Responsable réservation à l'Office du Tourisme de Peisey Valland
- Laurent VILLIOD – Membre de l'association des Nant Sauvages

L'équipe d'Alter&Go Concertation

- Amandine PETIT – Consultante sénior
- Sophie PELLÉ – Consultante sénior

Les représentants du porteur du projet :

- Guillaume MIRABEL – Responsable du projet du Nant Bénin
- Baptiste PENICAUD – Responsable de projets en hydroélectricité
- Camille HAUTOT – Stagiaire en hydroélectricité

03 | Les objectifs de la réunion

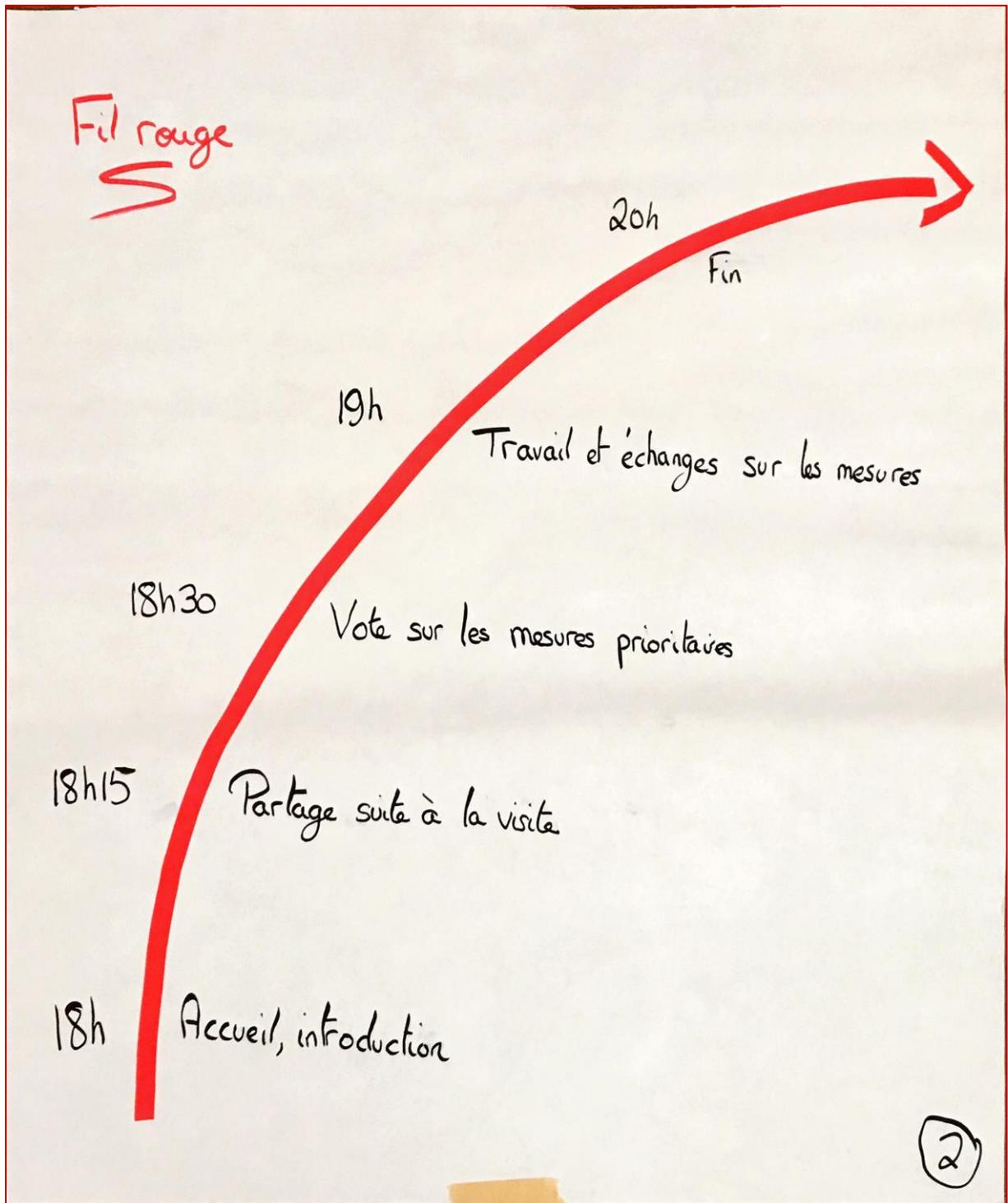
GEG
Projet du Nant Benin

Mercredi 20 Juin 2018
Atelier de concertation n°2
18h - 20h

Objectifs

- Partager suite à la visite de la centrale de Bogel
- Poursuivre la réflexion sur les mesures d'accompagnement
- Répondre à toutes vos questions sur le projet

04 | Le déroulé de la réunion



05 | Synthèse des échanges

5.1 | Qu'avez-vous retenu de la visite de la centrale ? Que peut-on en déduire pour le projet ?

La première partie de la réunion a permis aux participants de la visite de la centrale de Bozel de revenir sur ce qu'ils ont vu et retenu de cette visite. En comparant les ouvrages sur le site de Bozel et le débit du torrent à plusieurs endroits, ils ont formulé des propositions et des points de vigilance qui ont nourri la discussion avec les participants à l'atelier qui n'étaient pas présents à la visite.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des questions posées au cours de cet échange.

- Sur le bâtiment de production et les ouvrages

Remarque : « Les ouvrages sur le site de Bozel sont bien faits. Ils s'intègrent bien au paysage. »

Question : « Quelle est la hauteur du bâtiment de production ? »

Réponse de GEG : La hauteur du bâtiment est de 10m, ce qui permet notamment d'accueillir un pont roulant de 10T permettant de soulever les équipements de la centrale.

Remarque : « Le bâtiment de production est un peu imposant. »

Question : « Est-ce possible d'enterrer le bâtiment de production et de végétaliser le toit ? »

Réponse de GEG : C'est une option que nous pouvons envisager. Cependant, il n'est pas certain que cette solution soit celle qui permette la meilleure intégration paysagère dans le site

Proposition : « Le crépi du bâtiment de Bozel est un peu quelconque. Le bâtiment du Nant Bénin pourrait être construit dans un style art 1900. »

Réponse de GEG : En effet, c'est une possibilité que nous pouvons étudier collectivement.

Point de vigilance : « Le bâtiment de production est à 15m de ma maison. »

Réponse de GEG : Nous sommes en train d'étudier la possibilité de déplacer de quelques mètres le bâtiment de production. Nous devons trouver le meilleur compromis pour limiter les nuisances pour vous et tenir compte des demandes des autres habitants de Peisey-Nancroix.

Remarque : « Il vaut mieux qu'on ait des petites centrales hydroélectriques plutôt que des gros ouvrages comme ce qui a pu être fait près de la Hague par exemple. »

- *Sur le bruit*

Point de vigilance: « Lorsqu'on est à 25m du bâtiment de production, on entend le son de la turbine dans les fréquences basses. Lorsqu'on est en face, on entend les fréquences aigues. »

Réponse de GEG : La centrale hydroélectrique de Bozel a été conçue afin de minimiser les nuisances sonores sur le voisinage (cf. compte rendu de la visite de la centrale de Bozel). Le site de Bozel est exploité par la Régie d'électricité de Bozel dont les bureaux sont situés sur la commune. Les contacts avec les habitants sont donc très étroits et réguliers. Depuis la mise en service, début 2018, une seule remarque liée au bruit a été remontée, lors des journées portes-ouvertes, parce que la porte du bâtiment était restée ouverte toute la journée.

Remarque : « Lors de la visite du site de Bozel, à l'extérieur du bâtiment de production devant la porte, on entendait plus le bruit du torrent que celui de la turbine. »

- *Sur le débit réservé*

Remarque : « La prise d'eau sur le site de Bozel se fait à la confluence de deux torrents. Le torrent après la prise d'eau (et la captation d'une partie de l'eau) est similaire en taille aux deux torrents pris séparément en amont de la prise d'eau. »

Propositions : « J'aimerais que le débit réservé soit un peu plus important, si cela était possible. »

Réponse de GEG : C'est un point sur lequel nous pouvons réfléchir collectivement. Toutefois, sachez que la différence visuelle qui existe entre un débit de 35l/s et un débit de 50l/s est difficilement perceptible.

Question : « Dans le projet du Nant Bénin, où se situerait le point de captage ? »

Réponse de GEG : 150m en amont du pont des Bauches.

- Sur la conduite et les travaux.

Question : « La conduite est-elle enterrée tout du long ? »

Réponse de GEG : Oui.

Remarque : « Il faut que le site soit bien remis en état après les travaux. »

Réponse de GEG : C'est un engagement qui est déjà pris et qui est clairement exprimé dans le Dossier d'Autorisation Unique que nous déposerons à l'administration.

- Sur l'utilisation des retombées économiques

Proposition : « Les retombées économiques sur la commune pourraient être utilisées pour distribuer une prime aux personnes qui mettent en place des actions permettant de réduire leur consommation d'électricité et leur impact sur l'environnement. »

Vous trouverez ci-après les photos des échanges.

Qu'avez-vous pensé de la visite ?
Qu'en retenir-vous pour la suite du projet ?

Puissance
Bozel 1600 kW

Priv d'eau sur Bozel
ouvrage fait
proprement

les ouvrages sont
bien faits
sur Bozel

quelles est la hauteur
du bâtiment ?

Pourrait-on enterrer
le bâtiment de
production ?

10 m
pour accueillir
le pont
roulant

Bâtiment de production
imposant

Nous
pouvons
l'envisager

le bâtiment de production
est à 15m de ma
maison

Oui, nous
pouvons étudier
cette proposition

le bâtiment pourrait-il
être en ant 1900?

Nous cherchons
à trouver le meilleur
compromis pour
limiter les
rigueurs

Nous discutons
le bâtiment de
production pourrait
être déplacé

le bruit de la centrale
et couvert par le
bruit de torrent

il vaut mieux qu'on ait
des pelites centrales que les
gros ouvrages tel que ceux
près de la Hague

il ya des fréquences
basses et hautes au
niveau du bruit

3

35 l/s sur un lit
peu large paraît peu

La différence entre
le torrent en amont de la
prise d'eau et en aval
n'est pas énorme

On ne voit
pas beaucoup
de différence
entre 35 l/s
et 50 l/s

J'aimerais que le
débit réservé soit un
peu au dessus si c'est
possible

Il y aura plus d'eau
restituée mi août sur
le Nant Bénin qu'à Bsd

La conduite est-elle
sous le chemin?

Oui
la conduite
est enterrée

Où se situe le point
de captage?

150 m en
amont du
pont des
Banches

On pourrait proposer des
primes pour financer
les actions qui réduisent
l'impôt sur l'environnement

Il faut penser
le site en bon état
après les travaux

④

5.2| Choix des mesures d'accompagnement sur lesquelles commencer le travail de co-construction.

En 2^{ème} partie de séance, l'ensemble des propositions qui avaient été formulées par les participants lors de l'atelier n° 1 a été rappelé. Certaines de ces propositions sont déjà présentes dans le dossier qui sera déposé par GEG auprès l'administration comme par exemple : l'enfouissement des lignes haute-tension, la valorisation des arbres coupés au profit de la mairie et la remise en état des routes endommagées pendant les travaux. Ces mesures ne nécessitent pas de travail de co-construction.

La proposition suivante a été rejetée.

Proposition : « Il faudrait baisser le prix de l'électricité. »

Réponse de GEG : Nous revendons l'électricité que nous produisons à EDF selon des tarifs qui sont fixés par l'Etat et qui ne peuvent être modifiés. Cependant, il est possible de choisir GEG comme fournisseur d'électricité et de bénéficier d'une réduction de 8% par rapport au tarif réglementé.

Ensuite les participants ont voté parmi toutes les propositions restantes, en faisant ressortir celles qu'ils considèrent comme prioritaires. Voici les 5 propositions qui ont été choisies :

1. Améliorer l'aspect visuel du bâtiment de production (habillage, dimension, localisation).
2. Mise en valeur du site de l'ancienne scierie à proximité du bâtiment de production.
3. Mettre en place un financement participatif.
4. Travailler ensemble sur le débit réservé.
5. Remise en état et agrandissement du site d'escalade dans la forêt des Esserts. Mise en place d'une cascade de glace artificielle.

Les participants ont ensuite réfléchi aux premières actions à mener sur chacune de ces propositions, afin de les rendre plus concrètes et amorcer leur mise en œuvre opérationnelle.

Vous trouverez ci-après les photos des affiches présentant les différentes propositions, ainsi que les résultats du vote.

POUR LE PAYSAGE, LA FAUNE ET LA FLORE

N°	Propositions formulées	Points à approfondir
X	21 "Faire enterrer les lignes électriques."	Déjà prévu dans le dossier d'autorisation
X	22 "Valoriser les arbres coupés et les vendre au profit de la mairie."	Déjà prévu dans le dossier d'autorisation
	23 "Mettre des alevins de 8 ou 10 centimètres, des truites et une passe à poissons."	Combien d'alevins ? Préciser la période et l'endroit d'alevinage ?
	24 "Profiter du chantier pour réaliser un nettoyage des ruisseaux alentours."	De combien de cours d'eau s'agit-il et sur quel linéaire ? En quoi consiste la démarche ?
2	25 "Renaturaliser les zones humides sur la commune." 	De combien de zones humides est-il question ? Quelle sont leurs surfaces et les opérations à entreprendre Où se trouvent-elles sur la commune ?
f	26 "Travailler ensemble sur le débit réservé", "Faire évoluer le débit réservé selon les périodes." 	A quelle heure de la journée et période de l'année souhaitez-vous modifier le débit réservé ? Quel est selon vous le débit réservé idéal et pour quelles raisons ?
	27 "Aménager les horaires de fonctionnement de la centrale pour limiter la gêne."	De quelle gêne est-il question ?
5	28 Améliorer l'aspect visuel du bâtiment de production (habillage, dimension) 	
	29	
	30	

POUR LES HABITANTS

N°	Propositions formulées	Points à approfondir
3	11 "Mettre en place une compensation pour l'ensemble du village de Moulin comme par exemple la création d'une 2ème route d'accès" 	En quoi consiste les travaux ? A quel endroit sur le hameau de Moulin ?
	12 "Mettre en place l'eau potable dans l'autre village impacté."	Quels sont les points de raccordement et d'alimentation en eau potable à créer ? Quel débit d'eau souhaitez-vous avoir et sur quelle période ? Combien de personnes sont-elles concernées ?
X	13 "Baisser le prix de l'électricité pour les habitants."	La totalité de la vente de l'énergie produite sur le réseau est vendue directement à EDF, l'acheteur obligé sur la commune. Le porteur du projet ne peut donc pas jouer sur le prix de l'électricité pour les habitants. Toutefois, GEG peut proposer une offre électricité verte à un tarif préférentiel (8% de remise sur le tarif réglementé)
3	14 "Se servir des retombées économiques perçues par la commune pour financer une association qui accompagnerait la rénovation énergétique ou des actions individuelles en faveur du respect de l'environnement." 	Quelles actions individuelles souhaitez-vous encourager ? Quelle association pourrait animer cette prestation ? Si l'association est à créer, qui souhaite porter ce projet ?
	15 "Faire plus de pédagogie autour du projet." "Informez de ce qui se fait à Bozel, ici." "GEG proposait de faire des cafés-débat, c'est une bonne idée et c'est important." "Faire une concertation spécifique avec les habitants de Moulin."	Pourriez-vous détailler les actions à mener pour améliorer la pédagogie autour du projet ? Quelle périodicité ? Quels sujets spécifiques souhaitez-vous aborder ? Quel support (papier, internet, ...)
	16 "Faire une exposition sur le projet dans la ville pour informer." - "Faire un mini musée sur l'évolution de l'utilisation de l'eau sur la commune." - "Faire une exposition sur le bâtiment avec des photos avant/après."	A quel endroit souhaitez-vous mettre en place cette exposition sur le village ? Quel serait le contenu de l'exposition ? Sur quelle période ?
X	17 "Refaire les routes."	Déjà prévu dans le dossier d'autorisation
5	18 Mettre en place un financement participatif 	
	19	
	20	

POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET TOURISTIQUE

	N° Propositions formulées	Points à approfondir
	1 "Valoriser le patrimoine hydraulique."	En quoi cela consiste ? Que souhaitez-vous mettre en place ?
	2 "Intégrer la centrale au programme touristique des visites du chantier puis du site en fonctionnement." - "Inclure la centrale dans les visites du village." "Mettre en avant ce projet pendant les journées du patrimoine."	Quel est le programme touristique de la commune ? Combien de visites souhaitez-vous organiser ?
2	3 "Capitaliser sur le label "Station verte" de la ville de Peisey pour développer des projets en rapport avec l'environnement." 	En quoi cela consiste ? Que devons-nous mettre en place ?
5	4 Mise en valeur du site de l'ancien Moulin situé à proximité du bâtiment de production <i>Scierie</i> 	En quoi consiste les travaux ? A quel endroit ?
	5 "Créer un sentier pédagogique."	A quel endroit souhaitez-vous créer ce sentier ? De quel linéaire est-il question ? Est-ce un parcours accessible pour tous ? Souhaitez-vous mettre en place des panneaux pédagogiques ou un système de question/réponse ?
4	6 Remise en état et agrandissement du site d'escalade dans la forêt des Esserts. Mise en place d'une cascade de glace artificielle ? 	En quoi consiste les travaux ?
	7	
	8	
	9	
	10	

Voici l'ensemble des questions, remarques et plan d'action formulés pour chacune des cinq propositions.

5.2.1. Améliorer l'aspect visuel du bâtiment de production

Proposition : « Le bâtiment de production pourrait être fait en pierre. »

Réponse de GEG : Cette proposition vient s'ajouter aux autres qui ont été formulées en séance plénière. Afin d'avancer dans la réflexion et le choix de l'habillage du bâtiment de production, nous proposons de travailler avec un architecte et de commencer à réaliser des plans. Pour favoriser la collaboration, nous proposons que soit créé un groupe de travail regroupant les habitants de Peisey-Nancroix intéressés par cet aspect du projet.

Point de vigilance : « Il faut faire attention qu'il y ait une cohérence architecturale avec les constructions du Moulin et de la scierie. »

Proposition pour la suite :

- Claude Bernard et Marie-Claire Gontharet se portent volontaires pour participer à ce groupe de travail et échanger avec le porteur du projet sur les plans qui seront proposés.

5.2.2. Mise en valeur du site de l'ancienne scierie à proximité du bâtiment de production

Proposition : « Il faudrait réaliser un moulin en réintégrant une petite prise d'eau sur le site de l'ancienne scierie. Ce moulin permettrait de faire œuvre de pédagogie sur la force de l'eau, en rappel des moulins du passé. »

Réponse de GEG : Une autorisation des services de l'Etat est nécessaire chaque fois qu'un ouvrage prélève de l'eau dans une rivière, quelle que soit le volume d'eau prélevé. Il nous faudra donc prendre contact avec la DDT Savoie et voir si une autorisation est possible. Il faudrait aussi aller vérifier dans les archives départementales qu'un droit d'eau existait pour cette ancienne scierie.

Proposition : « La roue pourrait être installée sur le cours d'eau ce qui évite tout prélèvement. »

Proposition : « Nous pourrions profiter de cet aménagement pour restaurer et nettoyer l'ancienne forge. »

Proposition : « Nous pourrions installer un bachal afin de faire tourner la roue de la vieille forge à nouveau. »

Proposition : « Il nous faudrait faire un plan pour ces suggestions. »

Réponse de GEG : En effet. Nous devons étudier la faisabilité technique de ce projet et étudier comment revaloriser le site et faire œuvre de pédagogie dessus.

Proposition pour la suite:

- Claude Bernard se propose de travailler sur le sujet.

5.2.3. Mettre en place un financement participatif

Le porteur du projet a tout d'abord présenté les deux types de financement participatif qui peuvent être mis en place :

- Un premier type de dispositif correspond à l'ouverture d'une partie du financement du projet au financement participatif sous forme de placements individuels dont les intérêts annuels (plus importants que ceux d'un livret A), peuvent être de 3 ou 4%. Les contributeurs financent donc une part du projet mais n'ont aucun pouvoir décisionnaire sur le développement de celui-ci.
- La deuxième façon de procéder suppose de créer un regroupement de citoyens qui apportent un certain montant de financement mais contribuent également aux décisions et à la gestion du projet. Cette deuxième option suppose une prise de responsabilité plus grande de la part des contributeurs. La gestion du projet se fait en collaboration avec GEG. Ce type de financement repose sur une dynamique territoriale forte : de la mobilisation et du temps.

Chacune des solutions requiert un nombre de participants suffisamment élevé.

2 personnes ont exprimé leur intérêt pour l'une ou l'autre de ces formes de participation.

Point de vigilance : « Ce n'est pas toujours facile de mobiliser le territoire autour du projet. Donc la première solution est peut-être moins complexe à mettre en place. »

Réponse de GEG : Dans le cas de la première solution, l'ouverture à la participation se fait en trois temps. Tout d'abord on fait appel aux habitants des communes concernées, puis à l'échelle régionale et nationale.

Question : « Y a-t-il une mise de départ minimale ? »

Réponse de GEG : Oui, c'est nous qui la fixons mais elle peut être très faible (50 euros par exemple).

Proposition: « Il faudrait informer et mobiliser autour de cette proposition pour inciter les habitants des communes concernées à participer. »

Proposition pour la suite : La possibilité d'un financement participatif sera annoncée sur la prochaine lettre d'information. Via le site internet, les habitants des communes concernées seront invités à se prononcer sur l'une ou l'autre des options. S'il y en avait une des deux qui recueillait suffisamment d'adeptes, nous réfléchirons à sa mise en place.

5.2.4. Travailler sur le débit réservé.

Point de vigilance : « J'ai des inquiétudes sur l'effet du débit réservé sur la faune et la flore du torrent. »

Réponse de GEG : La valeur actuellement prévue du débit réservé est de 36l/s. Les études environnementales menées par un bureau d'études spécialisé ont conclu au fait qu'un débit de 36l/s était suffisant pour assurer l'activité piscicole et aquatique du torrent. De plus, des relevés contrôlés par les services de l'Etat sont effectués régulièrement afin d'assurer que la baisse du débit sur le torrent, au niveau de la partie prélevée, ne nuit pas à la vie piscicole et aquatique.

Question : « Pourquoi n'y a-t-il plus de poissons sur le Nant Bénin ? »

Réponse de GEG : Le torrent du Nant Benin n'est pas adapté au développement de la truite Fario du fait des fortes pentes du torrent et du débit très faible en hiver et très fort en été.

Proposition : « Plus le débit est faible, plus le lit de la rivière doit être étroit afin de réduire l'impression visuelle d'un torrent dont le volume d'eau est faible. »

Réponse de GEG : Sur le Nant Bénin, la partie entre la prise d'eau et le pont est large. Si nous la modifions, il faudra faire le préciser à l'administration.

Propositions pour la suite.

- Un atelier dédié à la question du débit réservé pourrait être organisé, avec un déplacement possible sur le site de la centrale de Bozel, pour constater *in situ* des effets visuels de modifications du débit réservé.
- Laurent Tresallet et Laurent Villiod se sont proposés pour faire partie du groupe de travail dédié à la question du débit réservé.

5.2.5. Remise en état du site d'escalade et mise en place d'une cascade de glace artificielle.

Remarque : « C'est une bonne idée car les autres cascades de glace au fond de la vallée ne sont accessibles qu'aux montagnards confirmés. Un tel site dans le village de Moulin pourrait attirer beaucoup de monde. »

Réponse de GEG : En effet. Cependant, il faut faire attention à l'eau qui s'écoule de la cascade : seul 1/3 de l'eau déviée pour la cascade de glace reste sur le mur. Le reste s'écoule en bas.

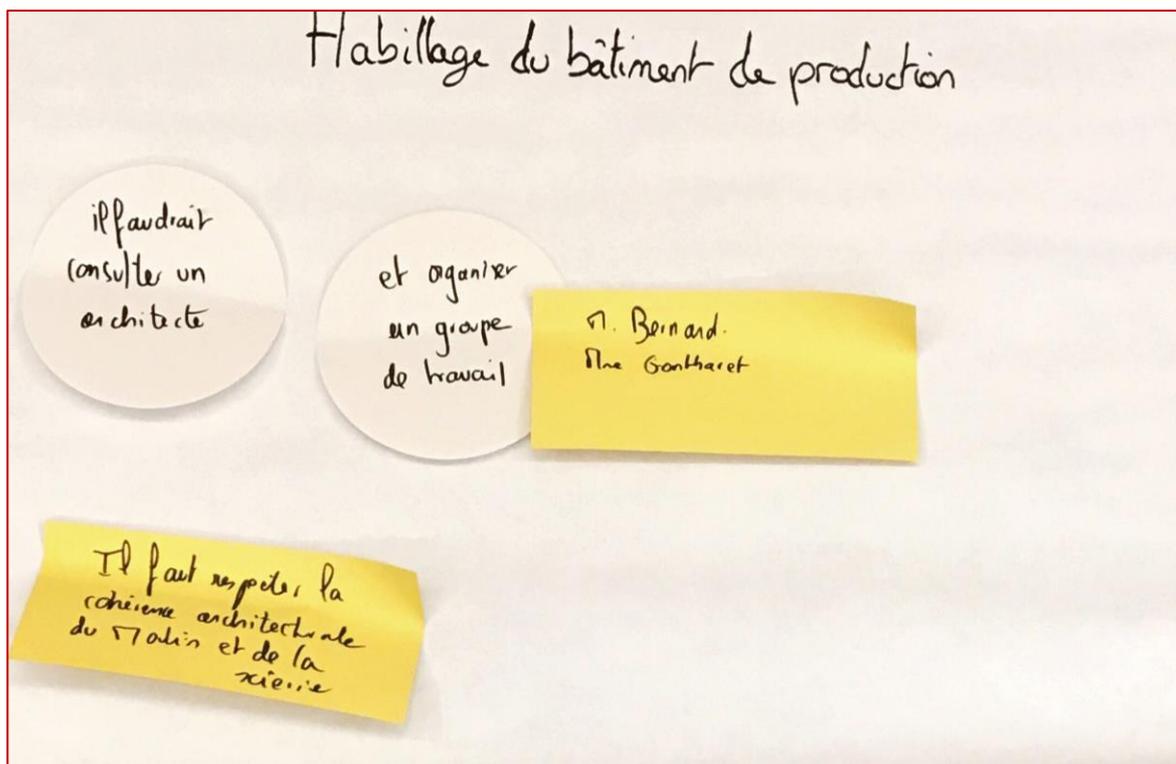
Proposition : « Il faudrait remettre en état les chemins de randonnées sur le versant où se situe le mur qui incluent le chemin d'accès au mur d'escalade. Il y a des contraintes puisque ce chemin est à côté d'un couloir d'avalanche. »

Réponse de GEG : Nous ne sommes pas spécialistes de ces questions. Nous pouvons vous aider sur le plan financier mais c'est à vous de définir un cahier des charges et un mode opératoire concret.

Propositions pour la suite :

- Marie-Claire Gontharet et la mairie de Peisey avancent sur ce point. Ils doivent prévoir une réunion de travail pour définir concrètement ce qui devrait être fait et comment.

Vous trouverez ci-après les photos des échanges autour de chaque proposition.



Mettre en valeur l'ancienne scierie

il faudrait remettre
une petite prise
d'eau pour monter la
- roue qui tourne force de l'eau

faire vivre une
roue qui tourne à
moulin

Il nous
faudrait
faire des plans

Il faut
une autorisation
administrative
pour prelev
de l'eau

Profiter de cet aménagement
pour ~~le~~ nettoyer la forge

revaloriser
en site et
faire de la
pédagogie

G E G regarde les
archives

on regarde
la faisabilité
technique

On pourrait également
placer la roue sur
le torrent

M. Bernard

Mettre en place un financement participatif

2 façons de faire
↳ placement individuel
= 3 ou 4 %
contribution au financement
↳ regroupement de citoyens

dans le cas de regroupement
⇒ participation au droit stratégique
⇒ création d'un comité de projet

Je suis intéressé par les 2 solutions

projet impossible pour un nombre trop petit

la 2^{ème} solution nécessite une dynamique territoriale forte

1^{ère} solution

3 niveaux
- la commune
- le département
- la région

1^{ère} solution = participation au financement du projet

Y a-t-il une mise de départ minimum

6 € €
la fixe

difficile de mobiliser à Peisey

Il faudrait informer et expliquer ce point

info peut être diffusée sur LI et ensuite voter sur le site internet

⑦

Travailler sur le débit réservé

des études
ont été menées.
→ 35 l/s suffisent
pour l'activité
aquatique et
piscicole

J'ai une inquiétude
sur l'effet du débit réservé
sur la pisciculture et
l'aquariophilie

Il y a des
relèves qui ont
été faits par un
bureau d'étude et
contrôlés par
les pêcheurs

Pourquoi n'y a-t-il
plus de poissons?

Le débit
faible en hiver
et fort en été
font descendre les
poissons

la partie
entre le pont
et la prise
d'eau est la plus
longue. Questions
à poser à la voir

Si le débit est faible,
le ris doit être plus
étroit

- D. Tresallet

Nous pourrions
faire un atelier
dédié au débit.
faire des tests sur
le site de
Bozel

⑧

Remise en état site d'escalade et création d'une cascade de glace

il faut remettre en
état des chemins
de canoë
sur le versant du mur

$\frac{1}{3}$ de l'eau sur le mur
 $\frac{2}{3}$ au pied
⇒ problème

il faut remettre en état
le chemin d'accès.
△ coloir d'avalanche à côté

- la mairie de Peisey
avance sur le point
- Mme Gontheret

Nous remercions l'ensemble des participants à ce 2^{ème} atelier de concertation. Le prochain rendez-vous est prévu début septembre afin de faire le point sur l'avancement des 5 propositions qui ont été travaillées pendant cet atelier. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous très prochainement.

